

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FILLE DE MARGUERITE

DEUXIÈME PARTIE.—MLLE DE TERRYS.

XIII

— Où votre éducation s'est-elle faite ? reprit le juge d'instruction.

— A Troyes, au pensionnat de madame Lhermitte, répondit Honorine.

— Quand l'avez-vous quitté ?

— A l'époque où mon père, fatigué de ses voyages et ne voulant plus quitter Paris, m'a rappelée auprès de lui à l'hôtel du boulevard Malesherbes... Il y a de cela six ans.

— M. de Terrys allait-il souvent vous voir pendant votre séjour au pensionnat de Troyes ?

— Jamais.

— C'est lui qui vous y a conduite, cependant ?

— Non, c'est une femme de confiance.

— Et qui vous en a ramenée ?

— Philippe, le valet de chambre de mon père.

Le juge d'instruction pensait :

— On ne connaissait point le comte à la pension, il a donc pu s'y rendre incognito pour visiter son autre fille, et c'est depuis cinq ans seulement que la jeune Renée a vu le protecteur mystérieux qui se faisait appeler Robert, le prénom de M. de Terrys... Tout cela coïncide à merveille, tout cela s'enchaîne, et je commence à croire que le chef de la sûreté ne s'illusionnait pas.

Honorine, les yeux fixés sur le magistrat, attendait une

autre question. M. Villeret demanda :

— Quel était l'état de santé de votre père lorsque vous êtes venue le rejoindre à Paris ?

— Ses longs voyages l'avaient fatigué beaucoup, cependant il se portait bien.

— N'est-il pas tombé malade quelque temps après votre retour auprès de lui ?

— Oui, monsieur.

— Cette maladie a duré deux mois, et à partir de ce moment le comte a décliné d'une façon visible dont tout le monde dans son entourage a été frappé.

— C'est vrai.

— Pendant la maladie de votre père avez-vous fait appeler un médecin ?

— Non, monsieur.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il me le défendait.

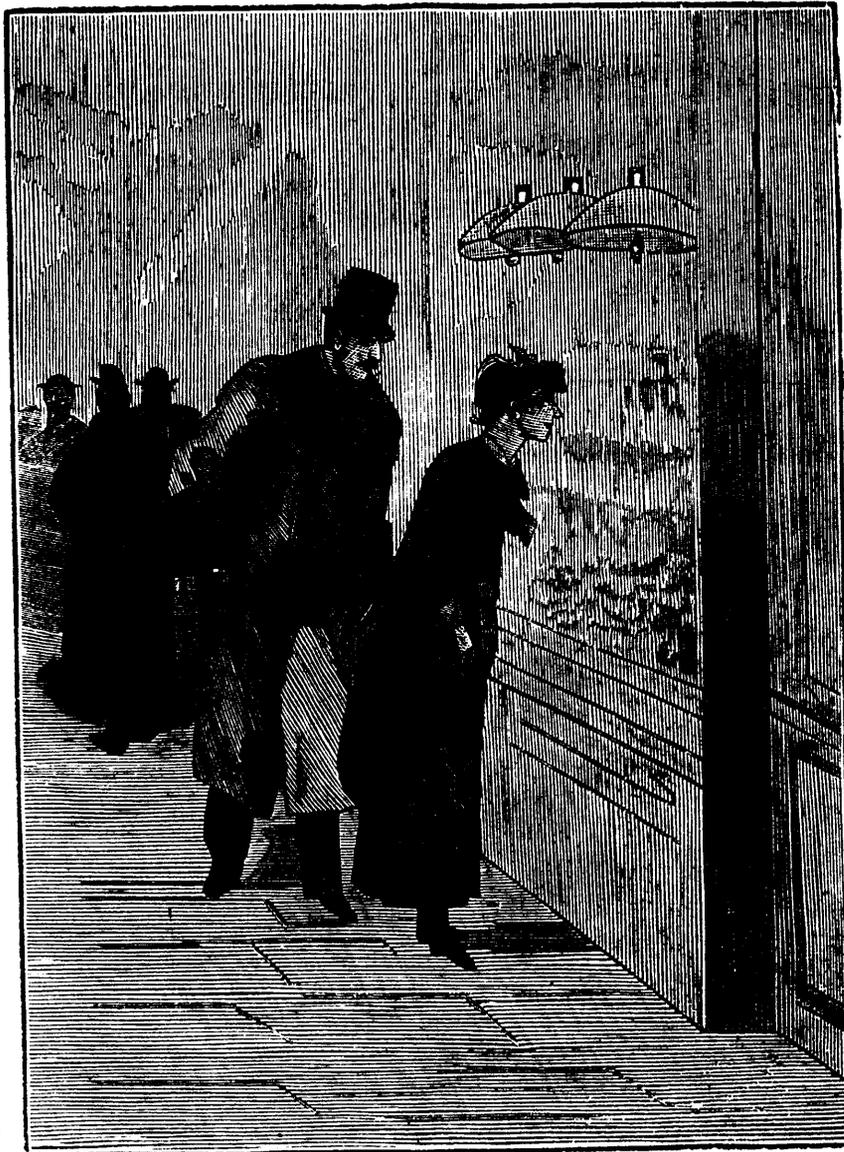
— Voilà une défense bien étrange, et votre obéissance est plus étrange encore ! s'écria le juge d'instruction. Votre père souffrait sous vos yeux, sa vie pouvait être en danger, et l'affection filiale ne vous donnait pas le courage de violer la consigne et d'invoquer les secours de la science médicale !

— Mon père ne croyait pas à cette science.

— Soit ! mais votre devoir strict était de combattre cette incrédulité et, je vous le répète, de ne tenir aucun compte d'une défense insensée.

— Encore une fois, monsieur, je me croyais dans mon devoir en obéissant.

— C'est-à-dire que, maîtresse absolue de la maison d'un



Ses yeux dévoraient une paire de boucles d'orei les...